

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

### INFORMATION

---

**Préparé pour :**  
**G-M26**  
**Assemblée Générale**  
**Exercice 2023**

Le rapport d'activité est public et est transmis pour information aux membres et aux donateurs de l'association.

---



# À notre propos

En 2026, l'association Grandson Murten 2026 (G-M26) réunissant des acteurs vaudois et fribourgeois commémorera les 550 ans des deux batailles autour de nombreux événements et projets qui favoriseront les échanges pédagogiques, culturels et touristiques entre les deux régions.

## **Buts de l'association**

- Créer une synergie transcantonale autour des célébrations des 550 ans des batailles de Grandson et de Morat
- Planifier, organiser et financer une série d'événements, de projets et d'échanges autour des 550 ans des batailles de Grandson et de Morat
- Proposer un label de projet « Grandson Murten 2026 » pour coordonner et réunir des projets et des événements organisés et financés par des tiers autour des 550 ans des batailles de Grandson et de Morat

# Sommaire

**01** Le mot du président

---

**02** Nos activités

---

**03** Nos réalisations 2023

---

**04** Les défis 2024

---

**05** Le comité

---

**06** Aspects financiers

---

# Le mot du président

## 2023

2023 a été une année de développement du projet, après la création de l'association et les premiers contacts de l'année précédente. L'association a engagé un chef de projet en la personne de Daniel Jaquet, pour consolider la structure de l'association puis commencer l'accompagnement des porteurs de projet. Ces derniers sont au cœur du projet Grandson-Murten 2026, qu'ils vont faire vivre du 2 mars au 4 octobre 2026 à travers différents types d'événements autour desquels, nous l'espérons, se réuniront les populations et les curieux.

Car au-delà des commémorations de deux dates martiales et tragiques, cette période doit servir à créer des liens pérennes entre deux régions et deux populations, animer deux territoires autour d'un anniversaire qu'ils partagent et célébrer une histoire que nous vivons comme commune depuis 550 ans.

Alors que pour Charles le Téméraire, la Conférence de Trêve de 1473 signifiait la fin de ses ambitions et le début de sa chute, le menant à sa mort en 1477 après les batailles de Grandson, Morat et Nancy, 550 ans plus tard, 2023 est pour l'association Grandson-Murten 2026 le début du compte à rebours au cours duquel tout votre soutien nous sera nécessaire.

Merci pour votre soutien apporté en 2023.

Camille Verdier, Président

# Nos activités

---

**2022**

## Création

L'association a été fondée en 2022, sur l'initiative des membres fondateurs :

- Commune de Grandson
- Commune de Morat
- ADN
- Morat Tourisme
- Fond. du Château de Grandson
- Musée de Morat

**2023**

## Déploiement

Grâce au généreux soutien des communes et des cantons, ainsi que des cotisations des membres, l'association a établi un projet de développement et un déploiement dès août 2023, avec l'engagement d'un chef de projet à temps partiel. À la fin de l'année 2023, l'association dispose :

- d'un site Internet (fr/all)
- d'un accompagnement structuré pour les porteurs de projets
- d'un système d'évaluation des projets
- d'un calendrier provisoire validé par les autorités politiques

# Nos réalisations 2023

## Coordination

Mise en place de réunions de coordination mensuelles avec les représentants des autorités communales et le chef de projet. Organisation de réunions ponctuelles avec les porteurs de projets déjà identifiés dans les deux sites.

## Calendrier (public)

Établissement d'un calendrier provisoire avec les événements prioritaires en accord avec les autorités communales et les priorités établies par l'association. Ce calendrier est un outil critique pour la coordination et l'orientation des porteurs de projets.

## Structuration

Mise en place d'une gestion des documents regroupant les informations nécessaires à l'évaluation et la communication des projets au moyen de formulaires destinés aux porteurs de projets

## Calendrier (interne)

Pose de jalons essentiels pour le processus d'accompagnement et d'évaluation des projets pour les priorités 2024-2025, à savoir :

- Lancement d'une collecte de fond
- Lancement du plan de communication

## Site internet et identité visuelle (provisoire)

Publication d'un site Internet informatif à destination de deux publics : (a) les porteurs de projets avec toutes les informations nécessaires et les formulaires ; (b) le grand public avec une présentation de l'association et le calendrier provisoire. Ce site, ainsi que le logo, sont amenés à évoluer avec le plan de communication



# Les défis 2024

---

## **Collecte de fonds**

Soutenir les projets de manière centralisée

---

## **Concept et plan de communication**

Anticiper et coordonner la communication

---

## **Coordination des projets**

Faciliter les autorisations et la coordination

---

## **Soutien pour les porteurs de projets**

Accompagner et faire se rencontrer les acteurs

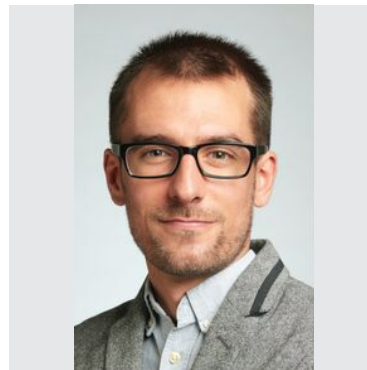
---

# Le comité



## Camille Verdier

Président  
Directeur du Château de Grandson,  
représente la Fondation du Château  
de Grandson.



## Denis Decrausaz

Secrétaire et vice-président  
Directeur du Musée de Morat,  
représente le Musée de Morat.



## Stéphane Moret

Trésorier  
Directeur Morat Tourisme, représen-  
te Morat Tourisme.



## Matthias Vallat

Assesseur  
Responsable du développement  
économique et touristique, représen-  
te l'ADNV.

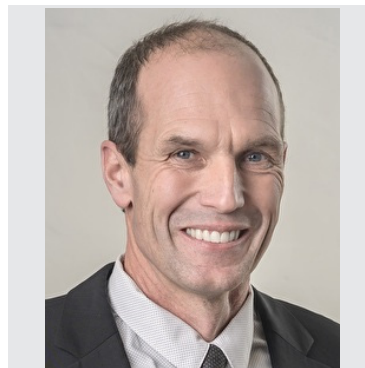




## **Annick Voirol Reymond**

Assesseure

Déléguée aux affaires culturelles et touristiques, représente la commune de Grandson.



## **Rudolf Herren**

Assesseur

Conseiller communal, représente la commune de Morat.



## **Daniel Jaquet**

Assesseur

Chef de projet, représente l'association des Amis du Panorama de Morat et la Fondation pour le Panorama de Morat.

# Aspects financiers 2023

---

## Subventions

Soutien extraordinaire cantonal (Vaud et Fribourg) en 2022 et 2023 à hauteur de 40'000.- en plus des subventions extraordinaires communales (Grandson et Morat) de 30'000.-  
Le reste des entrées sont représentées par les cotisations annuelles.

## Frais de fonctionnement

Le mandat du chef de projet (20% en 2023, août - décembre) représente la plus grande dépense liée au fonctionnement de l'association (13'366.10). Le reste des frais relèvent de la communication, frais bancaires et logiciels.

## Bilan de l'exercice

L'exercice 2023 se clôture avec des dépenses s'élevant à 14'945.-, compensées par des entrées de 51'200.-. Il se conclut sur un bénéfice de 36'255.- CHF, dont 20'000.- a été attribué aux réserves pour les travaux futurs.

Le capital de l'association à l'ouverture de l'exercice 2024 s'élève à 57'236.68, dont 40'000.- de réserves. Le rapport financier et les pièces comptables sont disponibles sur demande.

# Résumé et budget 2024

	Budget 2024	Comptes 2023	Budget 2023
<b>Recettes</b>			
Membres	1'200	1'200	1'000
Subventions	30'000	50'000	50'000
Sponsoring - Mécénat	0	0	0
Vente	0	0	0
Autres revenus	0	0	0
<b>Total Recettes</b>	<b>31'200</b>	<b>51'200</b>	<b>51'000</b>
<b>Charges</b>			
Fonctionnement de l'association	35'000	13'366	35'000
Promotion, partenariat et labélisation	0	120	0
Tourisme	0	0	0
Communication	0	1'398	0
Frais divers	0	61	0
<b>Total Charges</b>	<b>35'000</b>	<b>14'945</b>	<b>35'000</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>-3'800</b>	<b>36'255</b>	<b>16'000</b>
Augmentation réserves	0	20'000	0
Diminution réserves	0	0	0
<b>Résultat</b>	<b>-3'800</b>	<b>16'255</b>	<b>16'000</b>

# Association Grandson - Murten 2026

---

## INFORMATION

---

Association G-M26  
Place du Château  
1422 Grandson

<http://g-m26.ch>  
[contact\(at\)g-m.26.ch](mailto:contact(at)g-m.26.ch)

---